COMPTE RENDU
Séance du 8 septembre 2023.

L'an deux mil vingt-trois le 8 septembre à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

Présents: Geneviève CAROF, Philippe PAULET, Elisabeth LHERAUX, Jean-Luc CAILLIE, Brigitte TRAVERS, Pierre BIEUVILLE, Arnaud DUFOSSE, Frédéric JOUSSELIN et Laurent GARDIN.
Absent excusé
Thomas GUYOMARC H qui a donné un pouvoir à Geneviève CAROF.

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAULT.

Nombre de membres en exercice: 10
Nombre de membres présents9
Nombre de votants : 10
Date de convocation14/08/2023

Objet : délibération pour mise en place de la M 57

Au 1er janvier 2024, toutes les collectivités doivent être passées à la M 57
Sachant que c'est obligatoire, personne ne s'y est opposé.

Objet : emplacement caves urnes dans le cimetière.

L'emplacement étant délimité, il y a déjà une cave urne d'installée. Reste à faire un règlement et à déterminer le coût de chaque emplacement.

Objet : Réhabilitation de la mare des Osiers.

Les devis pour la réfection du mur et le curage de la mare ont été acceptés. Les artisans, Mr Egasse, Mr PLOURDE, et le conseiller du CAUE, Mr Coubé, doivent se réunir pour coordonner les travaux. Le curage de la mare est subventionné à 50%

Objet : aménagement du carrefour rue de l'école rue de Garennes.

En réponse à la demande de la mairie, Mr Poisson, donne son accord pour matérialiser le carrefour avec un carré de couleur, mais il nous demande d'attendre la réfection de la départementale, sinon, notre aménagement ne sera pas refait par le département.

Objet : vidéosurveillance.

La société Lease Protect propose une location de matériel. (Leasing). Le coût serait de 600E par mois sur 63 mois. Il faut encore se renseigner et voir où se situent les priorités pour notre commune. Rencontrer le responsable de Pacy, voir si les subventions sont intéressantes.

Objet : réhabilitation de l'ancienne mairie

Nous disposons de deux devis, il faut maintenant les étudier et rencontrer l'Agence de la ruralité pour plus de précisions.

Questions diverses.

Nid de frelons asiatiques : la commune n'ajoute pas de subvention à celle du département.

Des documents et logiciels existent pour gérer les archives communales, à voir.

Placette impasse de l'église, pour le moment elle reste enherbée, la politique actuelle étant de réduire au maximum les surfaces bétonnées.

Fin de séance : 20h 55

